

QUEL CHOIX POUR NOS ENFANTS ?

Avant 2017, le centre aéré était géré par la MJC via une convention et l'accueil périscolaire par la Ville. En 2017, la majorité fait le choix politique de mettre en place une Délégation de Service Public (DSP) alors que d'autres organisations pouvaient être adoptées. Derrière l'argument de la continuité éducative, les motivations économiques et de facilité de gestion sont bien présentes.

Le contrat arrivant à échéance fin 2021, un nouvel appel d'offre est lancé le 23 avril pour renouveler cette DSP. La majorité a choisi l'IFAC lors du conseil municipal du 25 novembre pour une prise de fonction le 1er janvier. Une décision prise à juste 1 mois de la fin du contrat, alors que l'échéance était connue depuis 4 ans.

Le leitmotiv « tous les salariés seront repris » justifie-t-il un tel manque de considération pour la MJC quant à sa responsabilité d'employeur dans l'accompagnement humain de ses salariés et de son engagement vis-à-vis des familles ?

Dans les documents soumis au vote, une nouvelle organisation est établie, décalant les temps d'accueil périscolaire (TAP) une heure plus tard.

Les TAP sont l'occasion pour les enfants finissant l'école à 15h45 au lieu de 16h30 de s'ouvrir à de nouvelles activités. Ce décalage à 16h45 aura des conséquences sur la fréquentation : les parents laisseront-ils attendre leurs enfants 1 heure en garderie ?

Quant au temps de l'aide aux devoirs prévu pour que les enfants restant tard finissent leur travail avant de rentrer à la maison, il est désormais en même temps que les TAP. Les enfants devront choisir.

Aucun document ne détaille la tarification aux familles, si ce n'est un « 8 €/h » dans une annexe.

Aujourd'hui l'inscription aux TAP est de 8 € par cycle et non par heure. A-t-on prévu de faire exploser les tarifs ? Les enfants qui restent tous les jours et qui décident de faire un TAP par jour devront-ils payer 32 € ?

On nous dit que le tarif sera identique. Le prestataire fera-t-il l'heure de garderie gratuite ou bien sera-t-elle facturée ?

Les réponses à ces questions ont montré une méconnaissance de la tarification actuelle et pire, de la tarification contractuelle proposée au vote.

Comment accepter dans ces conditions un contrat mal ficelé qui engage pour 4 ans l'accompagnement de nos enfants ?

Les discussions pour la MJC ne sont pas terminées : la remise en question par la municipalité du cadre du financement de ses actions jeunesse, questionne aujourd'hui son avenir.

Nous remercions la MJC pour la qualité de son travail et de son investissement.

Très bonnes fêtes de fin d'année !

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

L'ESPRIT DE RÉSISTANCE

Ce jeudi 2 décembre l'espace Samuel Paty situé devant le collège André Malraux a été officiellement inauguré en présence de nombreux élus, des représentants de l'Éducation Nationale, d'élèves et habitants.

Retenir un emplacement au nom de ce professeur assassiné par un terroriste qui a dévoyé des préceptes religieux a été fait dans la foulée de ce meurtre odieux et acté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Honorer ce professeur et sa mémoire doit nous permettre de transmettre les valeurs qui fondent notre République.

La Liberté : liberté d'expression, liberté d'enseignement, liberté de la presse. Dans notre démocratie, cette garantie est fondamentale. Et si des propos, des postures viennent à parfois heurter, choquer certains d'entre nous, ce n'est ni sur des réseaux sociaux, ni par des actions de menaces et de violences verbales ou physiques mais bien par le recours à des voies de justice que les positions seront tranchées. À cette liberté d'expression est intimement liée la liberté de croire ou ne pas croire à des idéaux religieux, garantie portée par les principes de laïcité.

L'Égalité : égalité qui permet, à tout endroit de France, d'accéder aux mêmes possibilités, et ce par notamment notre école républicaine. Samuel Paty était professeur, il enseignait l'histoire et la géographie dans un collège. Aujourd'hui, devant le collège André Malraux, écrivain illustre, militant anti fasciste, résistant, grand défenseur de la culture, l'espace Samuel Paty rappelle l'ardente obligation de l'éducation, de la transmission des savoirs face aux relativismes, aux obscurantismes, aux rumeurs et informations fallacieuses.

La Fraternité : fraternité qui engage les actions de solidarité, de soutien, de respect d'autrui au-delà de nos origines, nos parcours, nos professions, nos convictions morales, spirituelles, politiques. Cette fraternité nous permet de soutenir les plus fragiles, dont les enfants.

Voreppe est une ville dont les habitants ont, de longue date, appris ces valeurs et les ont défendues. Préserver cet état d'esprit de résistance face aux idéologies nauséabondes, aux actes criminels est dans notre ADN. C'est tout le sens des symboles, du monument de la Résistance d'Émile Gilioli, de la gendarmerie Colonel Arnaud Beltrame, et de cet espace Samuel Paty.

Puissent ces rappels encourager toutes les générations, tout spécialement les plus jeunes, à la vigilance et au respect de notre devise républicaine.



Vos élus de Vivons Voreppe 2020